

QUESTION ORALE DE M. FOURNY À M. DI RUPO, MINISTRE-PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT WALLON, SUR « LA RÉORIENTATION DES FONDS EUROPÉENS EN PROVINCE DE LUXEMBOURG »

M. Dimitri Fourny (cdH). – Le dossier dont je souhaite vous entretenir a fait l'objet de différents débats et soubresauts, tant au niveau de la Province de Luxembourg que de la Commune de Saint-Hubert et au niveau urbanistique. Cela a conduit, le 12 juin, au constat que les projets initialement envisagés ne pourraient pas aboutir dans les délais. La décision a donc été prise de réorienter ces projets et d'envisager avec Idelux ce qui serait possible de faire avec les Fonds européens. Le redistribution de l'enveloppe telle que discutée au sein d'Idelux se traduit par deux projets importants, à savoir des aménagements dans le zoning du WEX à Marche et un agrandissement du Terminal Container à Haubange . Les enjeux sont considérables pour la Province de Luxembourg, puisqu'on parle de trois millions d'euros émanant du secteur privé et de 1,7 million d'euros provenant de la Région. Plusieurs autres régions sont aux aguets et envisagent de récupérer ces montants. En tant que Luxembourgeois, je souhaiterais connaître les intentions du Gouvernement wallon en matière de réaffectation de ces sommes. Une initiative d'Idelux est intervenue. J'espère qu'elle sera suivie d'effets et que nous aurons le soutien du Gouvernement wallon pour maintenir ces fonds dans la Province de Luxembourg. Quelle est la position du Gouvernement wallon en la matière ?

M. Elio Di Rupo, Ministre-Président du Gouvernement wallon. – Je remercie l'honorable Membre pour sa question orale. Ainsi qu'il l'a indiqué, Idelux a signifié l'abandon du projet « Val de Poix » et la réaffectation des fonds européens. Je vous rappelle qu'en la matière, il y a lieu de respecter les contraintes et règles imposées par l'Europe et qui touchent notamment le fait que les budgets dégagés ne pourront être transférés qu'à l'intérieur de l'axe 2, et que, notamment encore, les moyens ne peuvent être attribués qu'à des projets ayant reçu un avis favorable de la Task force. Par ailleurs, je vous rappelle la règle selon laquelle les crédits doivent être dépensés à N+2 . Vous

m'interrogez sur les projets qui concernent Marche et Aubange. Les cabinets ont été chargé d'assurer l'évaluation financière que cela impliquerait. Nous devrions pouvoir prendre une décision en la matière avant la mi-juillet. Avant cela nous devons avoir les évaluations budgétaires et des experts.

M. Dimitri Fourny (cdH). – *Je remercie le Ministre-Président pour sa réponse et prends acte du fait que le Gouvernement wallon arrêtera attitude avant le 21 juillet. J'insiste pour le maintien du cap initial et des fonds dans la Province de Luxembourg.*

M. le Président. – *L'incident est clos. Notre ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.*

Parlement Wallon – Séance publique de commission des Affaires générales, de la Simplification administrative, des Fonds européens, du Règlement et de la Comptabilité - mardi 26 juin 2007.